



Groupement ressources humaines  
Service ressources humaines  
et accompagnement

**-RENFORT CIS-  
Saison hivernale  
2023-2024**

Merci de placer  
votre photo ici

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENGAGEMENT EN QUALITÉ  
DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**

*(code de la sécurité intérieure, livre VII, titre II, chapitre III, section : sapeurs-pompiers volontaires)*

**Vous êtes actuellement SPV au :**

SDIS D'origine : .....

Affecté au CIS de .....Grade : .....

Avez-vous déjà souscrit un engagement saisonnier en qualité de SPV au SDIS66 :  Oui  Non

**Ou :**

Militaire    BSPP                       BMPM                       UIISC                       N° département : .....

**PROFIL DES CANDIDATS**

NOM:.....Prénom:.....

Sexe :  H  F Age : .... ans Né(e) le : ..... à .....° Dpt : .....

Nationalité : .....N°S.S. : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Tél : ..... mail : .....

Profession : .....  Fonctionnaire  Autre

**Personne à contacter en cas de situation grave :**

Nom, Prénom : ..... Tél : .....

Adresse:.....

Code postal : .....Ville : .....

**AFFECTATION(S) ET DISPONIBILITES :**

Affectation indifférente **OU**  Affectation souhaitée (Indiquer un ordre de priorité)



CIS de FONT-ROMEUE



CIS CAPCIR



CIS CERDAGNE ROMEUE



CIS MONT LOUIS

PÉRIODE(S) de disponibilités : durant la période du **23/12/2023** au **10/03/2023** inclus :

DU .....AU.....inclus

DU .....AU.....inclus

**IL SERA DEMANDÉ AU SPV DE SE PRÉSENTER A SON CIS D'AFFECTATION LA VEILLE DE SA PRISE DE GARDE**

**FORMATIONS DÉTENUES : COCHER LES CASES () CORRESPONDANTES**

FI complète -  PSE2 -  CFAPSR, TOP SR  FDF niveau .....

VL -  PL -  Chef d'agrès :  VSAV -  FPT -  COD niveau .....

**Pièces à fournir impérativement par tous les candidats**

DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER D'ENGAGEMENT  
AVANT LE 30 OCTOBRE 2023

- Le présent **dossier de candidature de demande d'engagement**
- La charte SPV signée
- Le **certificat médical d'aptitude à jour** du SDIS d'origine
- La copie des formations détenues et des recyclages ou livret de formation attesté par votre SDIS
- Une photo d'identité à **coller** sur le dossier
- L'attestation de l'autorité compétente
- Copie de la carte d'identité en cours de validité ou du livret de famille
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Une copie du permis de conduire en **cours de validité**     VL     PL
- Une copie de l'attestation d'assuré social en cours de validité mentionnant l'ouverture des **droits en cours de validité (et non une copie de la carte vitale)**

**Tous les documents sont à transmettre impérativement en format PDF**  
à l'adresse électronique : [ressources.humainesSPV@sdis66.fr](mailto:ressources.humainesSPV@sdis66.fr)

**Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales**

Pour tout renseignement administratif, contacter le service ressources humaines / paie-indemnisation au :  
04.68.63.78.18. / [ressources.humainesSPV@sdis66.fr](mailto:ressources.humainesSPV@sdis66.fr)

**Reproduire MANUSCRITEMENT la déclaration  
ci-après dans le cadre prévu à cet effet**

(code de la sécurité intérieure, livre VII, titre II, chapitre III, section : sapeurs-pompiers volontaires)

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, me trouver en position régulière au regard des dispositions du Code du Service National et je m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Déclaration manuscrite**

NOM : .....Prénom : .....

Date : ..... Signature



## CHARTRE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les **compétences** nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin.

**Tout sapeur-pompier volontaire** est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :

**Le sapeur-pompier volontaire** exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

**Le sapeur-pompier volontaire** a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

**Le sapeur-pompier volontaire** a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

**Le sapeur-pompier volontaire** a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

Rôle du réseau associatif : Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

**Le sapeur-pompier volontaire** contribue à faire vivre le réseau associatif.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : ..... Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)\*

Attestation  
de l'Autorité compétente (1)  
du SDIS où le candidat est sapeur-pompier volontaire

*Imprimé à joindre à la candidature à un engagement saisonnier de sapeur-pompier volontaire*

(1) Le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours ou son représentant dûment habilité.

Je soussigné(e), M. ....,  
qualité du signataire .....

• **Autorise** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom .....,  
grade .....Sapeur-pompier volontaire au SDIS de (Dpt) .....  
souscrire, si sa candidature est retenue, auprès du SDIS des Pyrénées-Orientales un engagement en  
qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier d'une durée d'un mois au minimum et de quatre mois  
maximum.

• **Atteste que** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom .....,  
Remplit les conditions d'aptitude médicale précisées par l'article Article R723-7 du code de la sécurité intérieure,  
livre VII, titre II, chapitre III, section: sapeurs-pompiers volontaires.

• **Atteste que** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom .....,  
détient la **FI de SPV complète** et est à jour de ses formations continues.

***Fournir un livret de formation avec les dates d'obtentions et de recyclages des différentes formations***

• **Autorise** le SPV à effectuer la saison avec ses EPI :  OUI -  NON

Le SDIS 66 assurera la remise en état, le renouvellement par l'échange - ou éventuellement le remboursement - de  
tout effet d'habillement sapeur-pompier détérioré pendant l'exercice de l'emploi saisonnier des sapeurs-pompiers  
volontaires extra-départementaux engagés pour le renforcement des centres d'incendie et de secours au cours de la  
**saison hivernale 2023 – 2024.**

Fait à .....

Le .....

**Signature (1) et cachet**